



# PEDT

## Projet Éducatif Territorial pour l'avenir de l'enfance et de la jeunesse dans la commune de Linxe

Mairie de Linxe  
2, place de l'église  
40260 LINXE

 05 58 42 92 27

05 58 42 94 67

[contact@mairie-linxe.fr](mailto:contact@mairie-linxe.fr)

# SOMMAIRE

Sommaire	page 2
Contacts	page 3
Fondements du PEDT	page 4
Définition du PEDT	page 5

## I . DIAGNOSTIC pages 6 à 14

1. Présentation du village
2. Périmètre et public du PEDT
3. Les locaux
4. Atouts du territoire
5. Contraintes du territoire
6. Activités menées sur le temps scolaire
7. Activités menées sur le temps périscolaire
8. Activités extrascolaires

## II . CONTENU DU PEDT pages 15 à 19

1. Les axes prévus dans le PEDT
2. Les objectifs éducatifs
3. Les projets
4. Les partenaires

## Contacts

Date de présentation du projet : mars 2021

Collectivité territoriale porteuse du projet :  
commune de LINXE

Nom correspondant :  
**Emilie Douet** directrice accueil périscolaire  
142 rue Loïs Labèque  
40260 LINXE  
accueilperisco@mairie-linxe.fr  
05 58 73 36 93

Monsieur le Maire Thierry GALLEA  
Mairie de Linxe  
2, place de l'église  
40260 LINXE  
 05 58 42 92 27  
contact@mairie-linxe.fr



# Les fondements du PEDT

Les fondements du PEDT trouvent leur source dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen et dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, deux textes fondamentaux porteurs de valeurs telles que laïcité, citoyenneté, éducation.

**Laïcité** : principe humaniste qui se fonde sur l'idée que ce qui unit les hommes est plus important que ce qui les différencie.

## **Citoyenneté**

- Reconnaître la capacité des enfants à exercer leurs droits et leurs devoirs.
- Respecter l'enfant dans sa capacité à s'exprimer, à agir et à participer à la vie en société.
- Favoriser la prise de responsabilité.

**L'éducation** doit être partagée par l'ensemble des co-éducateurs : les parents (premiers éducateurs), les enseignants, les personnes intervenant dans les loisirs de l'enfant.

Toujours dans l'optique du développement de la personne, éduquer signifie, au niveau individuel : accompagner l'enfant dans la découverte de soi, de son libre-arbitre, de son image, de son potentiel physique et intellectuel ; au niveau collectif : stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

**LE PUBLIC VISÉ** : les enfants de 3 à 12 ans.

## **RESSOURCES MOBILISÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT**

- Les associations sportives et culturelles.
- Les services de la ville : animateurs diplômés, ATSEM, bibliothécaires.
- Les intervenants extérieurs selon les besoins.
- L'équipe enseignante.
- Les parents.





## DÉFINITION du PEDT

Le PEDT se doit d'être en accord avec les objectifs de la réforme :

- Complémentarité des temps relatifs à l'éducation : proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.
- Partenariat avec les services de l'état concernés et les acteurs éducatifs locaux.

Le PEDT est un support écrit qui décline les objectifs éducatifs généraux d'un territoire. Il doit permettre une continuité éducative, il est l'outil fédérateur des politiques éducatives sur le territoire, il rassemble les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation :

- Ministère de l'éducation nationale
- Ministère des sports, jeunesse, éducation populaire
- Ministère de la culture et de la communication
- Caisse d'Allocations Familiales
- Collectivités territoriales
- Associations de jeunesse et éducation populaire
- Associations ou institutions à vocation sportive, culturelle, artistique, scientifique
- Représentants de parents d'élèves

Le PEDT est un projet évolutif partenarial qui vise à :

- Développer une politique locale, concertée et évaluée en faveur des enfants et des jeunes.
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à des projets d'éducation populaire, à l'autonomie et à l'engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société.
- Harmoniser les temps de l'enfant.
- Identifier et valoriser les ressources du territoire en matière d'enfance jeunesse. Il repose sur une stratégie éducative établie à l'issue d'un diagnostic précis des besoins culturels, artistiques, sportifs et sociaux des enfants, des jeunes et de leurs familles.

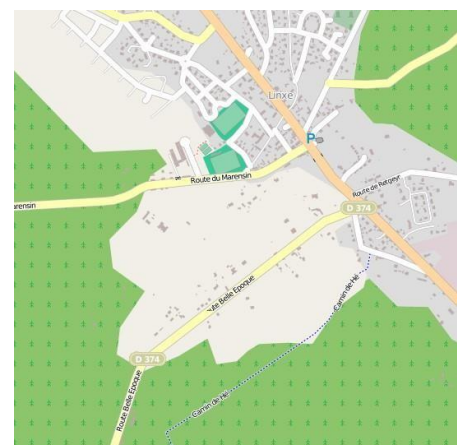
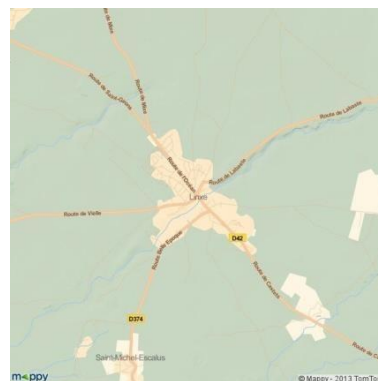
L'objectif principal du PEDT est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.



# I . DIAGNOSTIC

## 1 . PRÉSENTATION DU VILLAGE

Linxe est un village de 1528 habitants, proche du littoral atlantique, à 30 km de la sous-préfecture de Dax et 75 km de la préfecture de Mont-de-Marsan. Département : Landes (40), région : Aquitaine, communauté des communes de Côte Landes Nature. Superficie : 80 km<sup>2</sup>, au cœur de la forêt landaise. Densité : 18,3 habitants au km<sup>2</sup>.



## 2 . PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PEDT

Un groupe scolaire comprenant une école maternelle et une école élémentaire, sur le temps de l'enseignement et périscolaire (pause méridienne, accueil du matin et accueil du soir après l'école). Le périmètre est élargi au temps extrascolaire et aux accueils de loisirs (maison des jeunes) ainsi qu'au service culturel (bibliothèque et ludothèque), aux associations sportives et culturelles.

Deux centres de loisirs accueillent les enfants le mercredi et pendant les vacances : le centre de loisirs de Castets et celui de Léon (deux villages voisins).

## 3 . LES LOCAUX

La commune de Linxe dispose de différents locaux : salle des fêtes, salle polyvalente, bibliothèque, ludothèque et des aires extérieures : skate-park, terrain de rugby, tennis, basket, playground, parcs.

Des activités se dérouleront également dans des lieux dédiés aux accueils des enfants le matin avant la classe et le soir après l'école.



### NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE CONCERNÉS

Une école maternelle comprenant deux salles de classes, une cour et une salle de motricité. Une école élémentaire comprenant quatre classes, le bureau des enseignants, deux cours et deux préaux.

- **ECOLE MATERNELLE** : 56 enfants de la petite section à la grande section
- **ECOLE ÉLÉMENTAIRE** : 92 enfants du CP au CM2

**NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS** : 148 enfants



## 4 . ATOUTS DU TERRITOIRE

- Un accueil périscolaire structuré avec responsables et animateurs.
- Un ensemble de services intervenant pour le service de l'école : agents de restauration et d'entretien, ATSEM, agents des services techniques entretenant les bâtiments.
- Une bibliothèque.
- Une maison des jeunes.
- Des associations actives.
- Une salle de sport.
- Un complexe scolaire complet.

## 5 . CONTRAINTES DU TERRITOIRE

- Les horaires.
- L'organisation du temps de travail du personnel.
- Les locaux, à adapter selon les activités.
- Salle de sport monopolisée par les associations sportives et culturelles le soir et durant la semaine en temps scolaire par le collège.



## 6 . ACTIVITES MENEES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

### • CULTUREL

#### ♦ *Bibliothèque*

- Les comités de lecture : une sélection faite par la bibliothèque municipale d'une dizaine de livres pour chaque classe, sur le thème des animations d'Itinéraires (dispositif d'animation en partenariat avec le Conseil général). Les livres circulent dans les familles, accompagnés d'une fiche à remplir, recto pour les enfants, verso pour les parents, afin d'exprimer et d'argumenter son appréciation du livre.

#### Objectifs :

- mettre les enfants en appétit de lecture,
- inciter les enfants à émettre une opinion sur un livre et à l'argumenter,
- impliquer les parents dans la lecture de leur enfant et créer des moments de partage de lecture.



- Le voyage-lecture : une sélection de 12 livres par classe est proposée par la bibliothèque municipale sur une thématique précise, renouvelée chaque année. Les livres sont présentés en deux accueils à la bibliothèque où l'objectif est de mettre les élèves et les enseignants en appétit de lecture. Ensuite, les livres sont lus en classe puis en famille. Enfin, les élèves votent pour leur livre préféré, en préparent une adaptation et présentent leur mise en scène afin de clore le voyage-lecture.

Objectif :

- créer chez les enfants des comportements de lecteurs.



#### ♦ *Cinéma*

Une ou deux sorties sont organisées dans l'année pour chaque classe, avec les cinémas environnants : Castets, Contis, Léon. L'objectif étant d'éveiller la curiosité des enfants et d'aiguiser leur regard face à l'image. Les enfants s'y rendent en bus, financement par la coopérative scolaire.

#### ♦ *Sorties pédagogiques*

Une sortie annuelle pour chaque classe est organisée, sur une ou plusieurs journées. Certaines sont axées sur la nature, l'environnement, d'autres sur le patrimoine et les traditions locales. Financement par les familles, la coopérative scolaire, l'APE et la mairie.

Exemple : voyage de trois jours et deux nuitées à Brassempouy pour les enfants de CM1 et CM2, sur la découverte de la préhistoire et du patrimoine local.

#### ♦ *Fête des écoles*

En fin d'année, un spectacle est préparé par les élèves, les enseignants, les ATSEM et les animatrices et est présenté aux parents. Alternent danses, chansons et scénettes théâtrales sur un thème déterminé.



- **ARTISTIQUE**

- ♦ Des créations manuelles sont faites pendant les séquences d'arts plastiques et sont vendues lors du marché de Noël et à la fête de l'école. Matériel financé par la coopérative scolaire. Les enfants participent à la décoration du village pour les fêtes de Noël.

- ♦ *Cirque*

- L'Association des Parents d'Elèves de Linxe finance tous les deux ans, une sortie au festival du cirque à St Paul lès Dax, au mois de novembre, pour toutes les classes maternelles et élémentaires.

- **SPORTIF**

- ♦ *Journées USEP* (union sportive des écoles primaires)

- Trois journées annuelles sont organisées pour chaque cycle. Elles abordent différents thèmes et objectifs, l'objectif principal étant de créer des comportements de citoyens sportifs. Mise à disposition des ATSEM pour les journées dédiées aux maternelles.

## **7 . ACTIVITES MENEES SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE**

**ACTIVITÉS PERISCOLAIRES** : sur le temps méridien et le temps d'accueil avant et après la classe, agréés par la DDCSPP.

### **1 . Accueil du matin et du soir**

- En moyenne une trentaine d'enfants fréquente l'accueil périscolaire au quotidien.
- Activités proposées : jeux de société, activités manuelles, temps calmes, sports collectifs, organisés par les animateurs.
- L'accueil périscolaire est un service payant dont les tarifs sont déterminés chaque année par le conseil municipal. L'accès au service est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école primaire de Linxe. Un goûter est servi à la garderie, après l'école.
- Deux centres de loisirs peuvent accueillir les enfants le mercredi : le centre de loisirs de Castets et celui de Léon.
- Horaires du matin : du lundi au vendredi de 7h15 à 8h35 ; horaires du soir : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30.

Les animateurs sont diplômés :

- Trois personnes BAFA,
- Deux personnes ATSEM
- Une personne BAFD/BAPAAT

Les informations et les modalités d'inscription (fiche d'inscription, règlement intérieur) sont mises en ligne sur le site internet de la mairie, sur le portail « famille ».

Les services fonctionnent selon les horaires suivants :

Temps d'Activités Périscolaires, sous la responsabilité municipale

Temps sous la responsabilité de la direction de l'école

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
7h15-8h35	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h35-12h00	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12h00-13h45	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER
13h45-16h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
16h30-18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

## 8 . ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

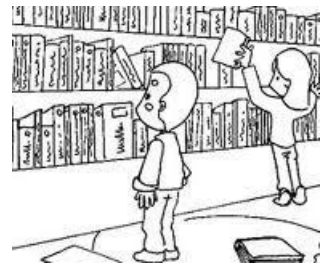
De nombreuses activités sont organisées sur le territoire de Linxe ; ces dernières relèvent de la commune ou des associations.

### SERVICE COMMUNAL

#### *Maison des jeunes*

- En période scolaire, ouverte le mercredi de 13h à 17h30. Pendant les vacances, ouverte tous les jours de 10h à 17h.
- Activités proposées : activités manuelles (création de masques), ludiques et sportives (base-ball, basket, tennis). Des sorties, des camps, des grands jeux sont également organisés (sortie au lac en VTT, accrobranche, séjour ski, chasse au trésor).
- Une fiche d'inscription est à remplir. Il existe un règlement intérieur.
- Les déplacements se font avec le minibus de la commune.





## ***Bibliothèque***

- Horaires d'ouverture : le lundi de 14h30 à 18h00 ; le mardi de 10h à 13h et de 15h30 à 17h30 ; le mercredi de 10h à 13h, 15h30-18h00 ; le jeudi de 15h30 à 17h30 ; le vendredi de 10h à 13h ; le samedi de 10h à 12h.
- L'inscription coûte 8€, elle est gratuite pour les moins de 18 ans.
- A l'automne, une programmation culturelle propose des expositions, spectacles, séances de contes, rencontres d'auteurs/illustrateurs sur une thématique qui change chaque année.
- Une vente de livres annuelle est organisée au début de l'été.

## **LES ASSOCIATIONS**

Les associations participent pleinement aux activités extrascolaires.

### ***Associations sportives***



#### **Rugby**

- ♦ L'école de rugby comprend 80 enfants licenciés, garçons/filles mélangés, âgés de 5 à 11 ans, dont une vingtaine d'enfants linxois.
- ♦ Un entraînement hebdomadaire, le mercredi ou le samedi, de 15h à 17h, en alternance à Linxe et à Castets, un village voisin. Le goûter est offert à l'issue de l'entraînement. Le transport est assuré par un membre de l'école de rugby, qui les amène en minibus.
- ♦ Coût de la licence annuelle : 30€, 50€ pour deux enfants. Saison de septembre à juin.
- ♦ Une fois par an, un vide-grenier est organisé. Diverses sorties sont offertes aux adhérents (accrobranches, matchs de rugby).

#### **Basket**



- ♦ Environ 40 enfants licenciés, âgés de 4 à 11 ans.
- ♦ Licence 35€
- ♦ Un entraînement hebdomadaire, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 17h à 18h30.
- ♦ Goûter offert à Noël et en fin d'année, pour clôturer la saison qui dure de septembre à juin.
- ♦ Début juin, une fête du basket est organisée par les clubs partenaires : un tournoi amateurs, soirée dansante.



## Tennis

- ♦ 70 enfants licenciés, dont 10 enfants linxois, âgés de 3 à 11 ans.
- ♦ Cours d'une durée de 1h-1h30, le mercredi après-midi, sur les courts de tennis extérieurs ou dans la salle polyvalente en cas de pluie. Le goûter est offert après le cours.
- ♦ Coût de la licence annuelle : 60€.
- ♦ Organisation de sorties (petits as à Tarbes, vélo, canoë), de la journée des 3 raquettes : pour initier les volontaires au ping-pong, badminton et tennis.



## USEP (union sportive des écoles primaires)

- ♦ Financement des licences des enfants scolarisés à Linxe.
- ♦ Achat matériel pour les journées USEP, ballons, raquettes, balles, javelots, ...
- ♦ Organisation d'un voyage tous les deux ans pour tous les enfants licenciés.



## Omnisports

- ♦ Un club omnisports est un club sportif qui gère, sous une même organisation, plusieurs disciplines sportives distinctes, à Linxe l'Omnisports chapeaute les sections basket, fêtes, tennis et USEP.

### *Associations diverses*

#### Section fêtes

L'association organise chaque année un spectacle pour enfants, gratuit, dans le cadre des fêtes patronales, en novembre. Des tickets de manège et des bonbons sont également offerts à l'issue du spectacle.

#### Association des Parents d'Elèves

- ♦ L'association organise plusieurs manifestations annuelles : *loto, vide-grenier, carnaval, fête des écoles*.
- ♦ Ce qui lui permet d'apporter une aide financière pour les sorties scolaires (cirque, sorties pédagogiques), de matériel (jeux d'intérieur et d'extérieur), chocolats de Noël offerts aux enfants.
- ♦ Les parents d'élèves de l'école sont automatiquement membres de droit de l'association. Une vingtaine de personnes volontaires et bénévoles forment le bureau de l'association.

## II . CONTENU DU PEDT



### 1 . LES AXES PREVUS DANS LE PEDT

Au sein des accueils de loisirs (avant l'enseignement, à la pause méridienne) par la pratique et la participation à des initiatives culturelles et artistiques.

Si tous les enfants n'ont pas nécessairement les mêmes possibilités d'accéder à des activités culturelles, sportives et artistiques pour différentes raisons, sociologiques, éducatives, familiales, financières, il reste essentiel d'offrir à tous les enfants de la commune une ouverture sur le monde à travers différentes approches.

#### **Développer des activités culturelles**

Permettre aux enfants d'accéder à une offre culturelle de qualité en programmant des expositions, spectacles et rencontres adaptés.

#### **Développer des pratiques sportives**

Des actions de « sport pour tous », particulièrement lors des pauses méridiennes et des temps d'accueil de loisirs seront initiés.

#### **Développer des activités liées à la citoyenneté**

Il s'agit de la mise en place d'actions visant l'éveil à la citoyenneté : activités « citoyenneté » pendant les ateliers, thématique du développement durable.

#### **Jouer en développant les différents aspects du jeu**

Etant donnée la valeur éducative et pédagogique du jeu, des actions seront mises en place : activités jeu pendant les ateliers, journée « jeux en famille ».





## 2 . LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Le respect des rythmes scolaires a pour objectif de faciliter l'apprentissage des savoirs des enfants en respectant mieux leurs rythmes de vie et d'apprentissage. Elle permet aujourd'hui de structurer et de formaliser le travail éducatif réalisé au sein de l'école et « à côté » de l'école, c'est-à-dire dans les structures d'accueil de loisirs pour mineurs, les associations sportives et culturelles et au sein des familles. L'ensemble est donc partagé par les acteurs en charge de ces enfants et permet de créer une cohérence éducative entre tous, pour le bien-être de l'enfant.

Une réflexion plus globale s'appuie sur la place de l'enfant dans la société, une meilleure connaissance de ses besoins, de nombreux constats d'experts scientifiques et de pédagogues.

### Les objectifs :

- Mobiliser toutes les ressources d'un territoire.
- Formaliser l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives.
- Favoriser les échanges entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétence de chacun.
- Créer les meilleures conditions pour que chaque enfant puisse acquérir les connaissances indispensables délivrées par l'école.
- Créer les conditions d'épanouissement individuel et collectif pour chaque enfant.
- Encourager la politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs, agir au côté des parents pour l'égalité devant l'éducation, pour le développement et l'épanouissement de tous les enfants et améliorer les résultats scolaires des élèves de Linxe dans les apprentissages fondamentaux à travers les projets d'école.
- Rechercher la complémentarité et la continuité entre les différents projets et les différentes actions.
- Accompagner les enfants vers l'autonomie et la citoyenneté.





Les effets attendus du PEDT feront l'objet d'une évaluation constante.

- Comparaison du nombre de licenciés des associations partenaires.
- Comparaison du nombre de fréquentations de la bibliothèque.
- Comparaison du nombre de fréquentations de la maison des jeunes.
- Amélioration des résultats scolaires.

### **3 . LES PROJETS**

#### **ACTIVITES ET ARTICULATION DU PEDT**

Activités en articulation avec les projets d'écoles.

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires.



#### **LES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES**

##### **Pour la culture**

- Pour les enfants en école maternelle : séances de contes, spectacles, expositions, rencontres d'auteurs et d'illustrateurs ...
- Pour les enfants en école élémentaire : spectacles, expositions, rencontres d'auteurs et d'illustrateurs.

##### **Pour le sport**

- Pour les enfants en école maternelle : marche dans le village pour récolter des bonbons à l'occasion d'halloween, course aux œufs pour Pâques.
- Pour les enfants en école élémentaire : tennis, sports collectifs, sports de raquette, jeux intervillages.

##### **Pour l'environnement**

- Pour les enfants en école maternelle, élémentaire : sensibilisation au tri, activités jardinage, actions intergénérationnelles avec interventions de bénévoles.

##### **Pour le jeu**

- Pour les enfants en école maternelle : jeux de société, jeux de coopération,
- Pour les enfants en école élémentaire : jeux de société, jeux libres, échecs, jeux de plateau, grand jeu.

## **LES ACTIVITES SUR LE TEMPS SCOLAIRE**

### **Pour la culture**

- Accueil de classes à la bibliothèque : comité de lecture, voyage lecture.
- Mises en scène finales du voyage lecture.

### **Pour le sport**

- Pour les enfants en école maternelle : motricité, jeux de ballons, journée « roule et glisse ».
- Pour les enfants en école élémentaire : athlétisme, handball, course d'orientation, escrime, danse.

## **4–PARTENAIRES DU PEDT**

♦ Les partenaires associés à la réflexion sur l'élaboration et l'évolution du PEDT sont :

- Les associations linxaises en lien avec l'enfance.
- Les enseignants du primaire.
- Les élus.
- Les parents d'élèves.
- Les organismes de l'Etat : DDCSPP, CAF.
- Les membres de l'équipe d'animation (agents communaux et bénévoles).

♦ Comité de pilotage :

- La DDCSPP et la CAF ont été sollicitées par téléphone
- Les élus, M. GALLEA, Dominique ROBERT et Delphine CHOLE
- La secrétaire générale Mme Saubadu
- Le directeur de l'école primaire M. Lagouanelle
- Les associations linxaises

## 5-EVALUATION

♦ Des questionnaires de satisfaction en direction des enfants et des parents sont distribués une fois par an.

Ils permettent d'évaluer la satisfaction du public quant à l'offre d'accueil et de la faire évoluer en fonction des besoins exprimés.

♦ Critères d'évaluation

- **Pertinence** du projet : mesurer si les objectifs répondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. Exemples : questionnaires, renforcement de la coordination entre les acteurs.
- **Efficacité** du projet : comparer l'écart entre les objectifs visés et les résultats atteints. Exemples : document de communication sur l'offre d'accueil, articulation de cette offre avec le projet d'école et les dispositifs existants.
- **Impact** du projet : mesurer les retombées positives ou négatives de l'action sur les publics concernés. Exemple : satisfaction des parents sur la continuité éducative.

